

Education aux médias et à l'information

Le droit à l'image

Compétences :

- Comprendre la différence entre la sphère publique et la sphère privée
- Etre attentif à la responsabilité de ses actes



Afin de comprendre ce que c'est le droit à l'image, regarde cette vidéo sur :

<https://education.francetv.fr/matiere/education-aux-medias/ce2/video/c-est-quoi-le-droit-a-l-image>

Désormais, essaie de répondre à ce questionnaire « Permis ou pas permis ? »

1. Mon meilleur ami m'a invité à son anniversaire. Sa maman nous prend en photo et la met sur son compte Instagram.
 - Permis
 - Pas permis
 - Pourquoi ?

2. Sami (18 ans) se rend à un musée. Des photographes prennent des photos des visiteurs. Anthony pose et se fait photographier. Un an après, sa photo se retrouve sur la page de couverture de la revue éditée par le musée.
 - Permis
 - Pas permis
 - Pourquoi ?



-
3. Le professeur d'histoire géographie organise une sortie pédagogique pour la découverte de notre patrimoine, il écrit un article et met une photo de groupe sur le site de notre établissement.
- Permis
 - Pas permis
 - Pourquoi ?